

Image not found or type unknown



Unanimité nécessaire ou non pour vote antennes relais

Par **Drever**, le **14/06/2009** à **19:21**

Bonjour,
L'assemblée annuelle des copropriétaires a voté l'installation d'antennes en mars 2008. Il **y a eu 2 votes contre**.
Le syndic nous a dit que l'unanimité n'était pas nécessaire.
Qu'en est-il réellement?
Je vous remercie.
N.Drever